



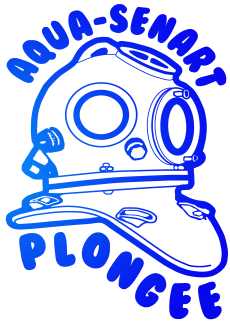
# La Plongée, ce n'est pas que pour les Grands !

**COMMISSION JEUNE A L'AQUA~SENART PLONGEE**  
(à partir de 10 ans)

**PISCINE DES SENARTS**  
1, RUE DE ROCHOPT  
91800 BOUSSY SAINT ANTOINE  
[www.aquasenartplongee.fr](http://www.aquasenartplongee.fr)

## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

Le dossier complet est à remettre en main propre à Pierre B (☎ 06 30 90 62 86)  
ou Bruno C (☎ 06 75 25 14 23)



# SAISON 2023 ~ 2024

## PRESENTATION DU CLUB

### QUI SOMMES NOUS ?

L'Aqua~Sénart Plongée est une association créée il y a 45 ans, le 2 octobre 1978 et dont l'activité principale est l'enseignement de la plongée sous-marine en scaphandre. Cette association est régie par la loi de 1901.

#### • Structure

Nous sommes constitués :

- d'un Comité Directeur (6 personnes), qui a en charge toute la gestion administrative du club.  
Il est composé : Président, Adjoint du Président, Trésorier, Secrétaires, Directeur technique.
- de 5 Commissions :
  - ✓ Commission Matériel
  - ✓ Commission Animation & Communication
  - ✓ Commission Jeunes
  - ✓ Commission Handisub
  - ✓ Commission Environnement et Biologie Sous-Marine
- d'un Collège des Encadrants, qui a en charge l'enseignement et l'organisation de la pratique de la plongée sous-marine, il assure également les garanties techniques et de sécurité.

L'équipe de formateur du club est constituée :

- ✓ 6 Moniteurs Fédéraux 1<sup>ER</sup> degré,
- ✓ 10 Encadrants niveau E2,
- ✓ 5 Encadrants niveau E1.,
- ✓ 4 Moniteurs Fédéraux Environnement et Biologie Sous-Marine

Ils dispensent un enseignement par groupe de niveau :

- ✓ Physique
- ✓ Technique
- ✓ Théorique

## QUE FAISONS NOUS ?

Nous sommes une **Ecole de Plongée** et à ce titre nous diffusons un enseignement réparti tout au long de la saison : de septembre à juin (hors congés scolaires).

La plongée est une école de la Vie où le Jeune a des droits (plaisir, découverte, ambiance) mais aussi des devoirs (gestion et respect du matériel, respect des règles, respect des personnes et des horaires).

Notre volonté est de former des Jeunes à la plongée plaisir, en toute sécurité, avec l'acquisition d'un comportement qu'ils pourront reproduire dans la vie de tous les jours avec leur famille, leurs amis, à l'école.

L'objectif de cet enseignement est qu'au cours de la saison le Jeune soit amené progressivement à une certaine autonomie en gérant son matériel, sa flottabilité et en connaissant les points importants pour assurer sa propre sécurité.

Nos formations comprennent également une initiation au milieu marin, à la faune et à la flore. Les objectifs sont de faire découvrir une façon de plonger basée sur le respect et l'apprentissage du milieu marin. Nous abordons également des notions liées à l'environnement telles qu'apprendre à respecter la nature, connaître notre impact sur l'environnement et ses conséquences



Les entraînements ont lieu le samedi matin de 9H30 à 11H00 Nous bénéficions de 3 lignes d'eau dans le bassin sportif ainsi que d'une fosse de plongée.

Ces entraînements nous permettent de former et de délivrer un certain nombre de diplômes dans le cadre du cursus de formation défini par la F.F.E.S.S.M.

Il existe des niveaux spécifiques, pour les enfants de moins de 12 ans, ils sont la reconnaissance de savoir faire, de compétences acquises au cours de la saison.

Ces différents niveaux se traduisent par un diplôme spécifique Jeune Plongeur :

### - Jusqu'à 12 ans

- ✓ Plongeur de Bronze
- ✓ Plongeur d'Argent
- ✓ Plongeur d'Or
  - Qualification « Plongée du bord »
  - Qualifications « Bateau 1 et 2 »
  - Qualification « Aide-moniteur »

### - A partir de 12 ans

- ✓ Niveau 1 (permet de plongée dans la zone des 20 m. accompagné par un guide de palanquée)

### - A partir de 14 ans

- ✓ Perfectionnement du Niveau 1
- ✓ Préparation progressive au PE40  
(Plongeur Encadré par un encadrant jusqu'à 40m. maximum sans palier obligatoire).



- Mais toutes ses activités n'auraient pas beaucoup d'intérêt si nous ne les mettions en application par des rencontres inter club et des sorties que nous essayons de proposer à des prix attractifs :

- ⇒ **Challenge AquaJeunes**
- ⇒ **Sorties à Niolon, Frioul, Banyuls**
- ⇒ **Sortie Char à voile.**



# SAISON 2023 ~ 2024 INSCRIPTIONS

**Démarrage de la saison samedi 23/09/2023**

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST A RENDRE AU PLUS TARD LE SAMEDI 30/09/2023 et doit comprendre :

- ★ La fiche d'inscription ci-après lisiblement remplie,
  - ★ Le règlement qui pourra être effectué en trois chèques qui seront encaissés le 31/10, le 30/11 et le 31/12/2023.
  - ★ Le certificat médical : obligatoirement l'exemplaire fédéral joint et datant de moins de trois mois
- Original à présenter et à conserver (disponible aussi sur le site de la FFESSM)  
- Photocopie de l'original à remettre au club

Il devra être complété et signé par :

. un médecin généraliste, un médecin fédéral ou un médecin du sport pour la préparation et le passage du brevet de plongeur Bronze, Argent ou Or, Niveau 1, perfectionnement Niveau 1 ou préparation PE40. Ne pas oublier de faire préciser le niveau de formation visé :

- Pour les débutants et moins de 12 ans indiquer Bronze, Argent ou Or
- Pour les débutants de 12 ans et plus indiquer Niveau 1

★ Une autorisation parentale (formulaire joint).

Attention, pour les débutants, l'inscription définitive de l'enfant est conditionnée à la réussite d'un Test d'Aptitude qui aura lieu le samedi 23 septembre 2023 à 9H30 à la Piscine des Sénarts.

Tests d'aptitude :

- Savoir nager :
  - . 25 m sur le ventre puis aller chercher un objet au fond de la piscine (zone des 2 m.)
  - . 25 m sur le dos
- Effectuer un plongeon avec recherche d'objet au fond de la piscine en apnée (zone des 2 m.)

Tarifs Saison 2023-2024	1ère Adhésion (- 12 ans au 31/12)			1ère Adhésion (- 16 ans au 31/12)		
Cotisation Club (★)	175,20			175,30		
Licence Jeune (moins de 16 ans au 31/12)	12,80			28,70		
Assurance Complémentaire (*) <small>Au choix de l'adhérent et facultative sauf pour Licence Compétition (ex. : NAP, descente rivière). Il existe d'autres contrats que vous pouvez consulter sur : www.cabinet-lafont.com</small>	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
	22,00	27,00	45,50	22,00	27,00	45,50
<b>Total :</b>	<b>210</b>	<b>215</b>	<b>233</b>	<b>226</b>	<b>231</b>	<b>249</b>
Le montant de l'adhésion est arrondi à l'Euro. Le règlement pourra être effectué en trois chèques encaissés le :	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Le 31 octobre	70	71	77	75	77	83
Le 30 novembre	70	71	77	75	77	83
Le 31 décembre	70	73	79	76	77	83
<b>MONTANT DE L'ADHESION</b>	<b>210</b>	<b>215</b>	<b>233</b>	<b>226</b>	<b>231</b>	<b>249</b>

(★) Les habitants de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres bénéficient d'une réduction de 12,00 €uros, somme à déduire de votre premier chèque.

(\*) Un tableau précisant les différents types de contrats d'assurances et les garanties couvertes est affiché dans le Bureau afin de vous permettre d'effectuer votre choix.



# Fiche d'Inscription Saison 2023 ~ 2024

## Commission Jeunes

<b>ETAT CIVIL</b>	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Âge (au jour de l'inscription) :	Né(e) le :
à :	Département ou Pays :
🏠 Domicile :	☒ Jeune :
📞 Jeune :	☒ Parents :
👤 Père :	
👤 Mère :	Niveau scolaire :
Autre(s) activité(s) (en dehors de la plongée) :	

<b>PRATIQUE DE LA PLONGEE</b>		
Situation à l'inscription : Débutant => <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si <b>NON</b> => Niveau de plongée :	Depuis le :	N° licence :
Autre(s) qualification(s) plongeur :		
Nombre de plongées à ce jour :	Date de la dernière plongée :	
<b>Projet pour la saison 2023 ~ 2024 (avec accord de l'équipe d'encadrants)</b>		
- Pour les moins de 12 ans :	Passage Plongeur Bronze	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI
	Passage Plongeur Argent	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI
	Passage Plongeur Or	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI
- Pour les 12 ans <sup>(au 31/12)</sup> et plus :	Préparation du Niveau 1	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI
- Pour les 14 ans <sup>(au 31/12)</sup> et plus :	Perfectionnement du Niveau 1	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI
	Préparation progressive au E40	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI

<b>Allergies</b> Allergie à l'aspirine => <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Autres allergies :	<b>Personne à prévenir en cas d'accident</b> Nom : _____ 📞 Portable :        /        /        /        /
--	---

- Déclare adhérer à l'Aqua-Sénart Plongée et avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association.
- Autorise l'Aqua-Sénart Plongée à utiliser publiquement des photographies et vidéos de mon enfant pour une durée indéterminée dans le cadre des manifestations auxquelles il participe.
- **L'enfant est sous la responsabilité de l'Aqua-Sénart Plongée à partir du moment où il est pris en charge physiquement par son moniteur et ce dans les horaires prévus de l'activité.**
- En cas d'incident majeur obligeant la fermeture de la piscine, la cotisation reste définitivement acquise au club.
- Souscrit à l'assurance individuelle \_\_\_\_\_ préciser la catégorie choisie selon détail en annexe. **Inscrite NON en cas de refus.**
- Pour un montant de l'adhésion (\*) de \_\_\_\_\_ Euros (à compléter)  
(\*) Les habitants de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres bénéficient d'une réduction de 12 €, somme à déduire de votre premier chèque.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature des parents :

Signature du mineur :



# AUTORISATION PARENTALE POUR LA PLONGEE JEUNE

- Plongeur encadré 12m à partir de 10 ans (si niveau Plongeur Or),
- Plongeur encadré 20 m. à partir de 12 ans (si niveau 1),

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les Encadrants avec une approche individualisée.

L'optimisation pour les Encadrants des conditions de plongée des Jeunes repose sur les conseils de la Commission Technique Nationale et la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM).

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les Jeunes sur <https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

Je soussigné : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de : Père  Mère  Tuteur

Détenteur de l'autorité parentale sur le jeune mineur nommé ci-dessous :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

- Autorise par la présente mon enfant à participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre et à pratiquer les sports et activités subaquatiques organisés par l'Association Aqua-Sénart Plongée affiliée à la FFESSM.
- Autorisons gracieusement les dirigeants de l'Association Aqua-Sénart Plongée à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques de notre enfant. Autorisons l'Association Aqua-Sénart Plongée à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif, sans limitation de durée. Garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.
- Autorise les dirigeants de l'Association Aqua-Sénart Plongée à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant (hospitalisation, opération chirurgicale, etc.) en notre nom et place.
- Nous nous engageons à faire jouer notre assurance responsabilité civile et dégageons formellement l'Association Aqua-Sénart Plongée pour tout fait ou dommage causé par notre enfant.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(en un exemplaire)

Signature du responsable légal.

Personne(s) à prévenir en cas d'accident :

Nom Prénom	Adresse	Téléphone	Adresse Mèl